

Coupe Nationale Espoir 16-20 ans, Football à 7 – CREPS de Bourges  
29-30-31 Mars 2011



Coupe Nationale Espoir 16-20 ans,  
Sélection départementale Football à 7,  
**Coupe Nationale Espoir 16-20 ans,  
Sélection départementale Football à 7,**  
*Challenge Philippe MOURNET*

**C.R.E.P.S de Bourges (18)**

29 - 30 - 31 Mars 2011



## Sommaire

<b>Edito .....</b>	<b>page 3</b>
<b>Présentation du COL.....</b>	<b>page 4</b>
<b>Bienvenue à BOURGES et du CREPS .....</b>	<b>page 5</b>
<b>Présentation du CREPS .....</b>	<b>page 6</b>
<b>Accès sur le lieu de la compétition .....</b>	<b>page 7 et 8</b>
<b>Programme prévisionnel.....</b>	<b>page 9</b>
<b>Informations générales.....</b>	<b>page 10</b>
<b>Précisions techniques .....</b>	<b>page 11 et 12</b>
<b>Modalités d'inscription .....</b>	<b>page 13</b>
<b>Fiche d'inscription .....</b>	<b>page 14</b>
<b>Fiche d'engagement de l'équipe .....</b>	<b>page 15</b>
<b>Fiche d'autorisation.....</b>	<b>page 16</b>
<b>Fiche médicale.....</b>	<b>pages 17 et 18</b>

## Edito

### *Le mot du Président du COL, Stéphane LAVERGNE.*

La F.F.S.A a confié au C.D.S.A 18 l'organisation de la Coupe Nationale Espoir 16-20 ans de Football à 7 au CREPS de la Région Centre.

Le C.D.S.A 18 a repris des couleurs depuis le 9 mars 2006 sous l'impulsion de 2 personnes.

Depuis le 20 février 2007, le Comité Régional a mis à la disposition du C.D.S.A 18 un agent d'animation et de promotion des activités physiques et sportives adaptées.

Cette manifestation va dynamiser le C.D.S.A 18 et le Sport Adapté dans le département du Cher.

Le COL se prépare à recevoir autour de 250 sportifs, leurs accompagnateurs et entraîneurs, arbitres et bénévoles.

Nous vous invitons à partager cette expérience humaine force de plaisir, de convivialité et de fête ; et nous nous engageons à faire de cette rencontre sportive une réussite pour tous.

Bonne Coupe Nationale et bon séjour dans le Cher.

Stéphane LAVERGNE  
Président du COL

### *Le mot du Président du C.D.S.A 18, Marcel ARVIS.*

C'est avec plaisir que le comité du Cher vous accueille pour ce challenge Philippe MOURNET (Coupe Nationale Espoir 16/20 ans, de football à 7) dans les installations du CREPS de la Région Centre à Bourges.

Vous pourrez profiter de ce cadre idéal, avec le concours des bénévoles qui sont à votre écoute pour vous guider et rendre votre séjour agréable.

Je vous souhaite une compétition sous le signe de l'amitié, joyeuse et conviviale.

Bienvenue en BERRY.

Marcel ARVIS  
Président du CDSA 18

## Présentation du COL

**Adresse :**

C.D.S.A 18  
IME – ADPEP L Nançay  
18330 Nançay  
[cdsa18@hotmail.fr](mailto:cdsa18@hotmail.fr)

**Président :**

Stéphane LAVERGNE  
Tel : 06.09.44.03.37 – [lavergne.st@orange.fr](mailto:lavergne.st@orange.fr)

**Secrétaire :**

Gino ZITO  
Tel : 06.74.36.65.16

**Coordinateur :**

Sébastien NOURRY  
Tel : 06.82.01.97.41 - [sebastien.nourry@ffsa.asso.fr](mailto:sebastien.nourry@ffsa.asso.fr)

**Trésorière :**

Michel DUBOURG  
Tel : 06.89.09.83.31

**Trésorier adjoint :**

Marie Eve LHERMITTE  
Tel : 06.84.53.84.65

**Relations extérieures :**

Marcel ARVIS  
Tel : 06.08.60.97.05

**Hébergement et restauration :**

Charazed RENARD  
Tel : 06.14.78.55.99  
Stéphane FEUGUEUR  
Tel : 06.60.55.18.60

**Directeur Sportif Fédéral du Football :**

Didier DEVAUX  
Tel : 06.83.14.28.10  
[didier.devaux7@wanadoo.fr](mailto:didier.devaux7@wanadoo.fr)

## *Bienvenue à Bourges...*

**Capitale de la province d'Aquitaine première à la fin de l'Empire romain, capitale du royaume de France sous Charles VII, Bourges garde de son passé glorieux un patrimoine soigneusement sauvegardé.**

**Ville d'art et d'histoire**, Bourges est fière de ses monuments chargés d'histoire comme le palais Jacques Cœur ou la cathédrale Saint-Étienne – classée au patrimoine mondial de l'UNESCO – de ses rues anciennes et de ses maisons à colombages.

**Ville verte**, Bourges est une des villes les plus vertes de France avec 135 hectares de marais au cœur de la ville, Ceci parce qu'elle est située à la confluence de plusieurs rivières (Yèvre, Voiselle, Auron, Moulon), et plus de 50 m<sup>2</sup> d'espaces verts par habitant.

**Ville de culture**, Bourges est très attachée à sa Maison de la Culture, première maison à avoir été créée en France Chaque année depuis 1977, se tient dans la ville un festival musical et culturel, qui dure cinq jours et se déroule généralement en avril : *Printemps de Bourges*.

Le **Printemps de Bourges** est un festival de musique en France où les jeunes talents musicaux peuvent exprimer leurs compétences sur scène. Depuis 1977, il se déroule chaque mois d'avril à Bourges (Cher).

Il a été créé par Daniel Colling, un agent de spectacle, Alain Meilland, chanteur et comédien, et Maurice Frot, ancien collaborateur de Léo Ferré. Ce festival peinera à s'imposer aux Berruyers (habitants de Bourges), qui n'en verront l'intérêt et l'animation qu'au fil des années. Ainsi à chaque Printemps, des milliers de spectateurs viennent dans les salles et sous les chapiteaux berruyers. 80 spectacles, 200 artistes dans une douzaine de lieux sur une semaine proposent les genres musicaux les plus divers. Le Printemps s'enorgueillit de posséder aussi un festival *off*, véritable festival bis proposant chaque année des centaines d'artistes de rue. Bourges, c'est aussi un tremplin pour les jeunes artistes, et un ensemble d'évènements culturels de grande importance : cinéma, littérature, rencontres en tout genre.

**Ville centre d'une agglomération de 100 000 habitants**, ville préfecture du département du Cher, Bourges est dotée d'atouts de poids et joue pleinement son rôle de métropole régionale.

## Le CREPS en Bref...

Le CREPS du Centre est un **établissement public national** à caractère administratif bénéficiant d'une autonomie juridique et financière.

Il est régi par le Code du Sport, sous-section 5 du titre 1er du livre II et relève de la tutelle du Ministère de la Santé et des Sports.

Créé en 2002, le CREPS bénéficie depuis 2004 d'installations récentes réalisées et mises à sa disposition par le Conseil Régional du Centre, qui en est le propriétaire.

**Il propose un grand nombre d'équipements et de services, tous accessibles aux personnes handicapées :**

Un gymnase, une halle de sport, une piste de bicross, un terrain synthétique « pur et arrosé », un terrain synthétique « caoutchouté », un centre médical, un espace de récupération et de relaxation, une salle d'haltérophilie et une salle de musculation, une salle de boxe, une salle de danse, une piste d'athlétisme, un amphithéâtre, 12 salles de formation dont 1 salle multimédia, un centre d'information multimédia, un restaurant, des hébergements dont des chambres adaptées pour l'accueil des personnes en fauteuil.

Le CREPS du Centre est l'un des 18 CREPS, dont 2 en cours d'évaluation, composant le **réseau** national du Ministère; il contribue, sous l'impulsion de l'INSEP, à la mutualisation des pratiques et expériences en matière d'excellence sportive.

En 2009, les établissements publics du Ministère de la Santé et des Sports ont fait l'objet d'une **réforme** visant à :

- resserrer le réseau des CREPS
- recentrer leurs missions dans les domaines prioritaires du Haut Niveau et de la Formation
- affirmer leur statut national et la tutelle assurée par la Direction des Sports

Le CREPS a désormais pour **missions principales** de :

- préparer et accompagner les sportifs de Haut Niveau par l'accueil de structures permanentes (double projet du sportif), de collectifs d'équipes de France ou encore de par la mise en oeuvre d'un soutien à des sportifs ou structures hors CREPS (un pôle France cyclisme et BMX, trois pôles espoirs badminton, basket-ball féminin et MotoCross et un centre de formation agréé du Bourges Basket sont implantés au CREPS).
- former aux métiers du sport et de l'animation dans les domaines non concurrentiels (secteurs en tension, environnement spécifique, publics prioritaires...)
- développer du conseil et de l'expertise en assurant le fonctionnement d'un Pôle Ressources National "Sport et Handicaps", ainsi que l'initiative de création d'un Centre d'Optimisation de la Performance (CREOPS)

Ces missions, qui répondent aux orientations ministérielles, constituent ce qu'il convient d'appeler "**son coeur de métier**".

Par ailleurs, et de façon subsidiaire, le CREPS participe à la promotion des activités sportives et de jeunesse.

Accès sur le lieu de la compétition

**CREPS de la région Centre**  
**48 Avenue du maréchal Juin**  
**18000 Bourges**  
Coordonnées GPS 47 :10.8 - 2 :42.0



Par l'autoroute A 71, Bourges est à 1h d'Orléans et 2h de Paris (et tout particulièrement de l'aéroport d'Orly) et à 3h de Lyon. Par l'autoroute A 85, Bourges est à seulement 1h30 de Tours.

La ligne SNCF vers Paris met Bourges à 1h50 de la capitale, avec une dizaine d'allers/retours chaque jour. Les transversales et les autres grandes villes sont également bien desservies, comme par exemple Lyon à 3h20 et Nantes à 3h15. Le projet de création d'une ligne de TVG reliant Lyon à Paris permettra de placer la ville à seulement 1h de la Capitale



## Programme prévisionnel

### Mardi 29 Mars :

- 15 h - 18 h Accueil des équipes
- 19 h Repas
- 20 h Cérémonie d'ouverture, présentation des équipes, tirage au sort puis réunion technique.

### Mercredi 30 Mars :

- 8 h Ouverture du stade, échauffement
- 9 h – 11 h 30 Matches de Poule
- 12 h à 13h30 Repas
- 14 h 30 – 17 h Matches de Poule
- 19 h Soirée de Gala

### Jeudi 31 Mars :

- 08 h Echauffement
- 8 h 30 Matches de classement
- 10 h Match de classement pour les 3ème et 4ème place.
- 11 h Finale
- 12 h Remises des récompenses
- 13 h Remise des « pique-niques ».

## Informations générales

La coupe nationale espoir, organisée les 29, 30 et 31 Mars 2011 s'adresse aux sélections départementales de football à 7. Les sportifs doivent être titulaires d'une licence compétitive FFSA pour la saison 2010/2011 et être âgés entre 16 et 20 ans.

### Déroulement général de la manifestation :

L'accueil, la restauration, la compétition ainsi que la remise des récompenses se dérouleront au **CREPS de la Région Centre à BOURGES.**

### Accueil des délégations :

Le service d'accueil est situé **sous la terrasse couverte du CREPS de Bourges** (près de la cafétéria).

Il fonctionnera le **Mardi 30 Mars 2011 de 15 h à 18 h.**

Toutes les équipes devront se présenter durant cette tranche horaire afin de confirmer les inscriptions et de recevoir l'ensemble des documents relatifs aux épreuves, à la restauration et à l'hébergement.

Il sera effectué une vérification, à partir des listes d'inscription : des engagements pour la compétition, du nombre de repas ainsi que le contrôle des licences et des dossiers médicaux.

**AUCUN ATHLETE NE POURRA CONCOURIR SANS SA LICENCE ET SON CERTIFICAT MEDICAL**

### A ne pas oublier :

1. LA LICENCE en cours de validité saison 2010/2011.
2. Une enveloppe Kraft 164 x 230 sous pli fermé contenant :
  - Fiche d'autorisation (page15),
  - Certificat médical,
  - fiche de suivi médical (pages dûment complétées)
  - photocopie de la carte de sécurité sociale.

### Cérémonie d'ouverture :

Nous présenterons les équipes, et effectuerons le tirage au sort des poules.

A la suite de celle-ci, nous clôturerons la cérémonie d'ouverture par un pot de l'amitié.

### Réunion d'information :

Une réunion d'information, à laquelle devra participer un représentant de chaque région est programmée le **Mardi 29 Mars 2011 à 20h.**

### Échauffement et compétition :

Les matches débiteront le Mercredi à **9 h**, se dérouleront toute la journée ainsi que le Jeudi matin. L'échauffement se fera de **8 h à 9 h et de 13 h 30 à 14 h 30** sur les lieux de la compétition.

## Précisions techniques

### Installation Sportive :

Le CREPS est doté de 2 terrains de football synthétiques. L'un est constitué de microbilles de caoutchouc, l'autre d'une moquette synthétique raze.

**Il convient donc de prévoir des chaussures adaptées aux deux types de terrains, à savoir :**

- **Une paire de crampons moulés (pour celui en microbilles),**
- **Une paire de basket (pour celui en moquette).**

**Les chaussures « vissées » seront interdites.**

### Réglementation :

La réglementation FFSA sera appliquée. Les règlements sont disponibles au siège de la FFSA, 9 rue Jean-Daudin 75015 PARIS, ou sur le site Internet : [www.ffsa.asso.fr](http://www.ffsa.asso.fr), rubrique « vie fédérale ».

### Surclassement :

Un jeune joueur de 15 ans peut participer à cette compétition à condition de présenter un certificat médical visé par un médecin possédant la spécialité « Médecine du Sport » et portant la mention : « surclassement autorisé en compétition pour la pratique du football ».

### **Info Surclassement**

*Il s'agit d'une autorisation spéciale pour qu'un enfant puisse pratiquer la compétition dans une catégorie d'âge supérieure ou avec des adultes. Cela correspond à un règlement et un formulaire spécial propres à chaque fédération.*

*Il n'y a pas de critères objectifs pour accorder ou refuser un surclassement, la décision étant laissée au libre arbitre du médecin examinateur ou du médecin fédéral.*

*Par rapport à l'enfant qui demande le surclassement :*

- **Il ne doit pas exister de retard de croissance.**
- **Il ne doit pas exister de retentissement d'un Entraînement sportif intensif.**
- **Il doit avoir un test d'effort et de récupération normaux.**
- **Il doit avoir des capacités d'adaptation à l'effort au moins égale ou supérieure à la catégorie d'âge (puissance maximale lors d'un test d'effort).**

**Inscriptions et engagements :**

Le responsable de l'équipe doit communiquer sur la fiche d'inscription : le nom, le prénom, la date de naissance et le numéro de licence de chaque participant.

Une équipe doit être composée de 10 joueurs.

Le dossier d'inscription doit être visé par le comité départemental.

A l'arrivée des délégations, les accompagnateurs devront présenter la licence et le dossier médical de chaque athlète.

**Arbitrage :**

Les matches seront arbitrés par des arbitres officiels mis à disposition par le District du Cher de Football.

## Modalités d'inscription

Le comité départemental doit valider la fiche d'inscription par un avis favorable.

### Les dossiers sont à adresser à :

Mr LAVERGNE Stéphane    ou    Mr NOURRY Sébastien  
☎ : 02 48 51 81 81        ou    ☎ : 02 48 51 81 81  
☎ : 06 09 44 03 37        ou    ☎ : 06 82 01 97 41

### A l'adresse suivante :

**C.D.S.A 18**  
**IME de Nançay**  
**18 330 Nançay**

### Date limite d'inscription :

**Le 31 Janvier 2011**

### Les dossiers ne seront pas recevables si :

- Les licences des sportifs ne sont pas valides au moment de l'inscription.
- La fiche d'engagement ne comporte pas l'avis de la région.

Les chèques sont à libeller à l'ordre du : *COL Coupe Nationale Espoir*

**L'intégralité des frais de participation est à régler à l'inscription.**

***Les frais de participation représentent la somme de 110€ par sportif et 90€ par accompagnateur. Cette somme prend en compte l'hébergement, les repas, et, pour les sportifs le label fédéral. Il n'y aura rien à ajouter...***

***En cas de dédit aucune somme ne sera remboursée***

*Fiches d'inscription*  
**A renvoyer au COL avant le 31 janvier 2011**

<b>Département :</b>	<b>N° :</b>	<b>Nom du responsable :</b>
Tél. :	Adresse :	Code Postal :
Port. :		Ville :
Fax :		
Mail :		

<b>FRAIS DE PARTICIPATION</b>			
	<b>Nombre de personnes</b>	<b>Montant par personne</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Sportifs</b>		110 €	
<b>Accompagnateurs</b>		90 €	
<b>COUT TOTAL</b>			

**Date :**

**Signature du responsable :**

**Cachet du département :**

***Fiche d'engagement de l'équipe***  
***A renvoyer au COL avant le 31 Janvier 2011.***

<i>Département</i>	
--------------------	--

<i>Nom, Prénom et numéro de Téléphone des accompagnateurs</i>	
<i>Personne à contacter, N° de Téléphone Email</i>	

**Nom de l'équipe :** .....

**Couleur de maillot :** ..... **ou** .....

<i>N° Maillot</i>	<i>N° Licence</i>	<i>Nom - Prénom</i>	<i>Date de Naissance</i>	<i>Sexe</i>

<b>VISA CR OBLIGATOIRE</b>	<b>VISA CD OBLIGATOIRE</b>
Nom, fonction, signature	Nom, fonction, signature

*Fiche d'autorisation*  
***A remplir pour chaque sportif***

Nom et prénom du participant :

Membre de l'Association (1) :

N° Affiliation :

Je soussigné (Nom, Prénom) : .....

ou

Parents ou Tuteur Légal : M/Mme : .....

**Autorise M/Melle .....** À participer à toutes les activités sportives proposées durant cette rencontre.

- **Est autorisé** à participer à toutes les activités sportives proposées durant cette rencontre.
- **Autorise le responsable du Championnat** à faire donner tous les soins médicaux et chirurgicaux (y compris l'anesthésie générale) qui s'avèreraient nécessaires et à rembourser l'intégralité des frais médicaux consécutifs. Les feuilles de sécurité sociale et ordonnance seront adressées par nos soins aux assurés sociaux.
- **Dégage de toute responsabilité** les organisateurs en ce qui concerne l'argent ou objets de valeur (bijoux, transistors, appareils photos ...) que le participant aurait en sa possession pendant la durée de cette rencontre.
- **Autorise le Comité d'Organisation** à reproduire photos, films ou interviews du participant, afin de servir la promotion des activités physiques et sportives dans la diffusion éventuelle d'informations sur les Championnats de France.

**Date et Signature :**

Faire précéder de la mention « Lu et approuvé »

(1) Inscrire le nom de l'Association Sportive

*Fiche médicale*  
***A remplir pour chaque sportif***

**IMPORTANT** : A mettre sous pli cacheté et à remettre à l'accueil à votre arrivée pour mettre à disposition de l'équipe médicale si nécessaire.

**NB** : ces renseignements peuvent être nécessaires au médecin en cas d'urgence !

Nom et prénom de l'athlète : .....  
Date de naissance : ..... Sexe : Masculin  Féminin   
Association sportive : .....  
Nom du médecin traitant : .....  
Adresse : .....  
N° Tél. : .....

**Informations médicales**

1. Poids : .....
2. Type de handicap : .....

- Déficience Intellectuelle (QI) :  
 <35     35<QI<55     55<QI<75     >75
- Maladie génétique ou chromosomique    type .....
- Troubles délirant    type .....
- Schizophrénie ou trouble schizotypique    type .....
- Trouble de l'humeur, trouble affectif bipolaire    type .....
- Troubles du comportement, accès d'agitations    type .....
- Anxiété, émotivité, troubles obsessionnels    type .....
- Syndrome dépressif    type .....
- Trouble de l'alimentation    type .....
- Trouble du sommeil    type .....
- Trouble de la personnalité    type .....
- Autisme ou syndrome autistique    type .....
- Trouble hyperkinétique, trouble de conduite, tics    type .....
- Autre trouble mental    type .....

3. Déficit sensoriel :

- Visuel : type .....
- Port de lunettes  de lentilles
- Auditif : type.....
- Appareillages  Oui  Non

4. Antécédents médicaux :

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Epilepsie                                | type de crise .....                     |
| <input type="checkbox"/> Maladies cardio-vasculaires              | type .....                              |
| <input type="checkbox"/> Asthme – autres affections respiratoires | type .....                              |
| <input type="checkbox"/> HTA                                      | variation de tension habituelle : ..... |
| <input type="checkbox"/> Trouble de la coagulation                | type .....                              |
| <input type="checkbox"/> Maladie neurologique                     | type .....                              |
| <input type="checkbox"/> Maladie rénale                           | type .....                              |
| <input type="checkbox"/> Allergies                                | type .....                              |
| <input type="checkbox"/> Affections dermatologiques,              | type .....                              |
| <input type="checkbox"/> Hernies                                  | type .....                              |
| <input type="checkbox"/> Prothèse dentaire                        | type .....                              |
| <input type="checkbox"/> Problème orthopédique                    | type .....                              |

5. Antécédents chirurgicaux :

Type : .....

6. Antécédents traumatiques sportifs :

Type : .....

7. Médication en cours :

Nom des médicaments	Posologie	Heures	Date de prescription

8. Allergies médicamenteuse connues :

.....  
.....

Autre type d'allergie : .....

9. Vaccination Tétanos :

Date du dernier rappel : .....

10. Régime particulier :

Diabète : oui  non

Autre type : .....

**Joindre la photocopie de la carte d'assuré social et de la carte de la mutuelle complémentaire.**